

PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ SYNDICAL DU 3 JUIN 2019

Les membres du Comité syndical du Syndicat mixte d'études et de préfiguration du Parc naturel régional de la Brie et des deux Morin, légalement convoqués en date du vingt-et-un mai deux mille dix-neuf, se sont réunis dans la salle des Mariages de l'Hôtel de Ville de Coulommiers sous la présidence de Monsieur Yves JAUNAUX.

Présents : Patrick **FRERE** (Aulnoy), Bernard **SONNETTE** (Bassevelle), Céline **BERTHELIN** (Boissy-le-Châtel), Norbert **VARGA** (Chamigny), Pascale **KEIGNART** (Chevru), Thierry **FLEISCHMAN** (Citry), Jean-François **DELESALLE** (Doue), Anne-Marie **THIÉBAUT** (Guérard), Michael **ROUSSEAU** (Jouy-sur-Morin), Ingrid **COLPAERT** (Montolivet), Germain **TANIERE** (Rebais), Séverine **ZELECHOWSKI** (Saint-Augustin), Marie-Céleste **BOIZIEAU** (Saint-Germain-sous-Doue), Geneviève **POLLATSCHEK** (Saint-Ouen-sur-Morin), Patricia **RAMEAU** (Saint-Rémy-de-la-Vanne), Jean **FREYRI** (Sammeron), Colette **GRIFFAUT** (Villeneuve-sur-Bellot), Jean-Michel **SAGNES** (Voulangis), Thierry **BONTOUR** (CC des Deux Morin), Laurence **PICARD** (Département), Yves **JAUNAUX** (Département).

Absents représentés : Rémi **TOUGNE** (Chailly-en-Brie) donne pouvoir à Patrick **FRERE** (Aulnoy), Ugo **PEZZETTA** (La Ferté-sous-Jouarre) donne pouvoir à Céline **BERTHELIN** (Boissy-le-Châtel), Alain **BOURCHOT** (Maisoncelles-en-Brie) donne pouvoir à Pascale **KEIGNART** (Chevru), Evelyne **PASCARD** (Sainte-Aulde) donne pouvoir à Jean-François **DELESALLE** (Doue).

Absents excusés : Éric **GOBARD** (Aulnoy), Rémi **TOUGNE** (Chailly-en-Brie), Ugo **PEZZETTA** (La Ferté-sous-Jouarre), Alain **BOURCHOT** (Maisoncelles-en-Brie), Evelyne **PASCARD** (Sainte-Aulde).

Monsieur Thierry **BONTOUR**, Secrétaire de séance.

Deuxième convocation suite au manque du quorum à la séance du 27 mai 2019.

Yves JAUNAUX : Mes chers amis, nous allons commencer la réunion.

Pour votre information, on va parler de choses importantes, notamment le parcours prévu pour la visite des rapporteurs. On a passé beaucoup de temps en commissions pour tracer un parcours. Et nous continuons, puisque l'on a rendez-vous avec la Région, avec la Vice-Présidente mercredi soir pour discuter de cette visite.

Il faut qu'un maximum de personnes soit présent lors de la visite pour montrer l'implication de tous. Un courrier sera envoyé dans ce sens.

Nous devons mettre en avant nos qualités. Il faut dire que l'on est les plus beaux, les plus gentils, les meilleurs etc... pour vanter le PNR parce qu'autrement, si on n'est pas convaincus nous-même, ce n'est pas la peine, c'est un message que l'on doit faire passer.

Il y a des pouvoirs ce soir : Rémy **TOUGNE** à Patrick **FRERE**, Ugo **PEZZETTA** à Céline **BERTHELIN**, Alain **BOURCHOT** à Pascale **KEIGNART**, Evelyne **PASCARD** à Jean-François **DELESALLE**.

Il n'y avait qu'un point à l'ordre du jour, c'est l'élection d'un membre du Bureau.

Avant, nous devons approuver le PV du Comité syndical du 19 mars 2019.



Y a-t-il des remarques ? S'il n'y a pas de remarques, je mets aux voix :
Qui est contre ? Qui s'abstient ?
Je vous remercie.

Nous devons également désigner un secrétaire de séance : Qui se propose ? Quelqu'un qui est tout près de Coulommiers, je ne vais pas encore prendre Laurence PICARD ! Allez, allez ? Thierry BONTOUR. Vous êtes tous d'accord ? Je vous remercie.

N°DEL-2019-16 ÉLECTION D'UN MEMBRE DU BUREAU SYNDICAL COLLÈGE COMMUNES

EXPOSÉ :

Yves JAUNAUX :

Election d'un membre du Bureau. Vous savez que Jean-François LEGER a démissionné suite à des raisons personnelles donc nous devons le remplacer au sein du Bureau. Ensuite, les membres du Bureau éliront un Vice-Président en charge de l'administration générale, des finances et de la communication.

Alors, il y a eu des candidatures reçues :

Ingrid COLBAERT de Montolivet

Michaël ROUSSEAU de Jouy-sur-Morin

Michel SAGNES de Voulangis

Denis SARAZIN-CHARPENTIER de Boissy-le-Châtel

Anne-Marie THIEBAUT de Guérard

Séverine ZELECHOWSKI de Saint-Augustin

Y a-t-il d'autres candidats ?

Non, alors je vous rappelle que nous devons élire un membre du collège « communes ». Donc, ce sont uniquement les membres du collège « communes » qui pourront voter.

C'est-à-dire que, moi, je ne pourrai pas voter ni Laurence puisqu'on fait partie du collège du Département.

J'appellerai les gens présents et bien entendu, on doit, pour cette élection, obtenir la majorité des inscrits présents. Nous allons laisser la parole aux candidats présents.

Michaël ROUSSEAU – Jouy Sur Morin, pouvez-vous dire un mot ?

Michaël ROUSSEAU : Je suis de Jouy-sur-Morin, conseiller municipal. Je suis présent quasiment à 90 % des réunions du PNR, pas comme malheureusement tous mes collègues élus. Je pense qu'il est important de faire une communication envers les élus. Notre communication envers la population est bonne, il faudrait communiquer un peu envers les élus. On avait proposé à la commission administration générale de faire un rapport d'activités qui devait être voté par tout l'ensemble des Conseillers Municipaux. Je réitérerai cette proposition au Bureau si vous m'élisez ce soir. Merci.

Yves JAUNAUX : Michaël, merci. Anne-Marie THIEBAUT de Guérard, je vous laisse la parole.



Anne-Marie THIEBAUT : Je suis Maire-Adjoint sur la commune de Guérard. Je m'occupe essentiellement de patrimoine, du tourisme et du CCAS. Je m'occupe énormément du Patrimoine vert sur ma commune donc j'aimerais m'investir un peu plus sur le PNR dans tout ce qui est chemins, randonnées, tout ce qui est patrimoine vert. Voilà. Justement, à ce propos, je suis quand même assez fidèle à vos réunions et c'est quand même très décevant quand vous êtes élu, que vous vous dévouez et que vous êtes présent, de voir une salle même pas pleine à moitié. Je pense que ce n'est pas bien. Quand on est élu, il faut aller au bout de ces choses sinon ce n'est pas la peine d'être présent. Ce n'est pas la peine d'être élu.

Yves JAUNAUX : Vous avez tout à fait raison, on va faire un courrier pour resensibiliser les gens. Je propose qu'il soit signé par tous les Vice-Présidents de chaque commission et que l'on puisse sensibiliser les gens. La parole est donnée à Ingrid COLPAERT.

Ingrid COLPAERT : Montolivet, commune de 230 habitants, située au bout du bout du bout du territoire à 2 km de la Marne. Donc voilà, toute petite commune. Je suis conseillère municipale, je suis aussi enseignante au Lycée de La Bretonnière en BTS et je coordonne un BTS qui s'appelle Développement/Animation des Territoires Ruraux avec une option tourisme vert. Cela fait plus de 10 ans que je travaille sur ce projet PNR puisque j'étais au début, avant d'être élue, dans les commissions de l'étude de faisabilité du PNR avec l'IAURIF il y a 12 ans. Donc, autant vous dire que c'est un projet qui m'intéresse et sur lequel je travaille aussi avec les étudiants. En plus, je suis prof d'économie développement local. Clairement, c'est mon corps de métier, donc voilà.

Yves JAUNAUX : Merci Ingrid. Jean-Michel SAGNES de Voulangis.

Jean-Michel SAGNES : Bonsoir. Tout d'abord, je vais vous dire deux mots sur Jean-François LEGER, comme nous sommes là pour le remplacer. J'étais dans sa commission administration générale, aux finances et communication. On a fait un très bon boulot et je pense qu'il faut le remercier pour cela. J'étais aussi dans la commission tourisme développement économique emploi, qui s'est réunie au début pour établir l'état des lieux. Je suis de Voulangis, qui est dans un secteur qui, il me semble, n'est pas très représenté au niveau du Bureau en nombre de personnes. J'aimerais valoriser la tradition artistique du territoire. Je suis également investi sur la rivière, je suis vice-président du Syndicat du Grand Morin, les enjeux d'inondations mais aussi le patrimoine. C'est une belle rivière, qu'il faut entretenir, nettoyer, faire en sorte que l'eau soit un peu plus propre, voilà. Sinon, le PNR c'est aussi l'agriculture. Ce n'est pas ma spécialité, mais tous mes ancêtres étaient paysans c'est un peu dans l'ADN. Donc, je soutiendrai toujours ce secteur. Voilà. Merci.

Yves JAUNAUX : Madame ZELECHOWSKI.

Séverine ZELECHOWSKI : Bonsoir, je m'appelle Séverine ZELECHOWSKI. Je suis adjointe au Maire de la commune de Saint-Augustin. C'est une très belle commune puisqu'elle a été reconnue corridor écologique au niveau du SCOT - 1850 habitants - c'est une belle coulée verte. Donc, moi, je soutiens le PNR depuis le début. Je suis très sensible à l'environnement,



je travaille dans le secteur administratif, pour tout vous dire en Mairie. Donc, je connais très bien la gestion administrative et je suis aussi à 90 % présente à chaque réunion. Merci.

Yves JAUNAUX : J'ai besoin de deux scrutateurs, Pascale tu veux venir ? Qui d'autre ?
Donc Pascale KEIGNART de Chevru et Geneviève POLLATSCHEK de Saint-Ouen-sur-Morin sont désignées scrutatrices.

Vous allez procéder au vote chacun votre tour à bulletin secret. Je répète seul le collège « communes » vote.

Il y a 22 votants. Donc, la majorité absolue est à 12.

Les scrutatrices vont procéder au dépouillement des bulletins.

Résultats :

Ingrid COLPAERT :	3 voix
Michaël ROUSSEAU :	3 voix
Jean-Michel SAGNES :	7 voix
Denis SARAZIN-CHARPENTIER :	2 voix
Anne Marie THIEBAULT :	4 voix
Séverine ZELECHOWSKI :	2 voix
NUL :	1 voix

On recommence tout. On revote tout. Il faut la majorité absolue à 12. Il faut la majorité absolue jusqu'au 3^{ème} tour. Au 3^{ème} tour, la majorité relative suffit.

Séverine ZELECHOWSKI : Je souhaite retirer ma candidature.

Yves JAUNAUX : Comme vous le souhaitez. Je rappelle les candidats :

Ingrid COLPAERT, Montolivet

Michaël ROUSSEAU, Jouy-sur-Morin

Michel SAGNES, Voulangis

Denis SARAZIN-CHARPENTIER, Boissy-le-Châtel

Anne Marie THIEBAUT, Guérard

Les scrutatrices vont procéder au dépouillement des bulletins.

Résultats :

Ingrid COLPAERT :	2 voix
Michaël ROUSSEAU :	6 voix
Jean-Michel SAGNES :	9 voix
Denis SARAZIN-CHARPENTIER :	2 voix
Anne Marie THIEBAULT :	3 voix

Dernier tour de vote à la majorité relative.

Les scrutatrices vont procéder au dépouillement des bulletins.

Résultats :

Ingrid COLPAERT :	1 voix
Michaël ROUSSEAU :	7 voix



Jean-Michel SAGNES : 10 voix
Denis SARAZIN-CHARPENTIER : 2 voix
Anne Marie THIEBAULT : 2 voix

Yves JAUNAUX : Monsieur SAGNES est élu. On peut le féliciter. Bienvenue au Bureau. Merci aux candidats. Bravo parce que vous êtes présents et on a besoin de vous pour la suite des événements.

1/ ÉLECTION D'UN MEMBRE DU BUREAU SYNDICAL COLLÈGE COMMUNES

M. le Président,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'article 12 des statuts du Syndicat mixte d'études et de préfiguration du Parc naturel régional de la Brie et des deux Morin relatif à l'élection des membres du Bureau,

VU l'article 2.1 du règlement intérieur du Syndicat mixte d'études et de préfiguration du Parc naturel régional de la Brie et des deux Morin relatif à la composition du Bureau syndical,

VU la démission de Monsieur Jean-François LÉGER en date du 25 mars 2019,

CONSIDÉRANT la nécessité d'élire un nouveau membre au sein du collège Communes du Bureau syndical afin de remplacer Monsieur Jean-François LÉGER,

CONSIDÉRANT l'appel à candidatures en date du 16 mai 2019 et lors de la séance du comité du 3 juin 2019,

CONSIDÉRANT que le Comité Syndical s'est réuni une première fois le 27 mai 2019 sans atteindre le quorum, le Comité Syndical peut par conséquent délibérer sans condition de quorum,

Sont candidats : Denis SARAZIN-CHARPENTIER (Boissy-le-Châtel), Anne-Marie THIÉBAUT (Guérard), Michael ROUSSEAU (Jouy-sur-Morin), Ingrid COLPAERT (Montolivet), Séverine ZELECHOWSKI (Saint-Augustin), Jean-Michel SAGNES (Voulangis).

Après appel des candidatures, il est procédé au vote à bulletin secret.

Mesdames Pascale KEIGNART (Chevru) et Geneviève POLLATSCHEK (Saint-Ouen-sur-Morin) ont été désignées scrutatrices.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

1^{er} tour :



Nombre de bulletins : 22
Bulletins blancs ou nuls : 1
Suffrages exprimés : 21
Majorité absolue : 12

Ont obtenu :

Denis SARAZIN-CHARPENTIER : 2 voix
Anne-Marie THIÉBAUT : 4 voix
Michael ROUSSEAU : 3 voix
Ingrid COLPAERT : 3 voix
Séverine ZELCHOWSKI : 2 voix
Jean-Michel SAGNES : 7 voix

2^{ème} tour :

Retrait de Madame Séverine ZELECHOWSKI.

Nombre de bulletins : 22
Bulletins blancs ou nuls : 0
Suffrages exprimés : 22
Majorité absolue : 12

Ont obtenu :

Denis SARAZIN-CHARPENTIER : 2 voix
Anne-Marie THIÉBAUT : 3 voix
Michael ROUSSEAU : 6 voix
Ingrid COLPAERT : 2 voix
Jean-Michel SAGNES : 9 voix

3^{ème} tour :

Nombre de bulletins : 22
Bulletins blancs ou nuls : 0
Suffrages exprimés : 22

Ont obtenu :

Denis SARAZIN-CHARPENTIER : 2 voix
Anne-Marie THIÉBAUT : 2 voix
Michael ROUSSEAU : 7 voix
Ingrid COLPAERT : 1 voix
Jean-Michel SAGNES : 10 voix

Après examen et délibéré, le Comité syndical,

Est élu Jean-Michel SAGNES à la majorité relative par 10 voix en qualité de membre du Bureau syndical au sein du collège Communes

Yves JAUNAUX : Nous allons passer maintenant aux questions diverses.

Donc, il y a trois points à voir :

- l'accompagnement de la SAFER dans la mise en place d'une stratégie locale de développement forestier sur le périmètre du PNR ;
- le dispositif national « Territoires engagés pour la nature » ;
- la présentation de la proposition de parcours de la visite de la commission des rapporteurs du CNPN et de la FPNRF.

Donc, premier point, il y a une première réunion qui a été organisée par Thierry sur la forêt avec le concours du Département et de Rémy FOUCHER. Thierry, tu peux nous parler de l'accompagnement de la SAFER ?

Thierry BONTOUR : Le sujet principal, sur la forêt privée, c'est le morcellement des parcelles. Qui dit morcellement dit aussi, pour certaines parcelles, des parcelles qui ne sont plus entretenues, non valorisées. Il est donc nécessaire que l'on puisse mettre en place un système regroupant les propriétaires. Aujourd'hui, vous savez quand une parcelle de bois est à vendre, le notaire a l'obligation d'avertir les voisins de cette même parcelle. Souvent, c'est rarement une seule parcelle qui est à vendre puisque, comme je vous le disais, l'ensemble du territoire forestier est très morcelé. Donc, il y a plusieurs parcelles qui sont vendues dans le même office notarial et, souvent, c'est une seule personne qui achète ces nouvelles parcelles, ce qui fait que l'on n'a pas fait de regroupement, même si la personne était riveraine d'une des parcelles vendues. Même si cela améliore un petit peu les choses, cela ne résout pas le fond même du sujet. De toute façon, si l'on veut une filière bois performante, il faut d'abord commencer par l'origine c'est-à-dire l'entretien des bois et la valorisation de ces mêmes bois. Je vous passe le détail sur les essences, la manière d'entretenir un bois etc... Aujourd'hui, on peut être accompagné par le Département pour mettre en place ce système. Alors, je n'appelle pas cela remembrement mais plutôt regroupement. La SAFER, ayant également des compétences sur la partie forêt et disposant de toutes les notifications des ventes, peut nous aider à organiser un système de regroupement par l'intermédiaire de propriétaires forestiers qui sont à la recherche de nouvelles parcelles. Je serai favorable à ce que l'on ait cette convention avec la SAFER. Certains vont nous dire que cela peut faire double emploi puisqu'il y a déjà des communes qui ont déjà conventionné avec la SAFER dans les secteurs notamment où il y a de la cabanisation. Ce sont également de petites parcelles, on est toujours dans le même domaine. Même si elles ne sont pas boisées, on s'aperçoit aussi, quelquefois, que ces petites parcelles non entretenues deviennent des friches et ne sont pas valorisées non plus. Donc, je pense qu'il y a une cohérence entre le travail qui peut être fait au niveau de chaque commune par l'intermédiaire de cette convention avec la SAFER et ce que l'on pourrait faire au sein du

PNR, pour organiser, « tout sans obligation ». Je précise bien que c'est sur le volontariat. Mais, plus on a de personnes qui peuvent intervenir parmi les personnes qui sont susceptibles d'être acheteurs, acheteuses de parcelles, plus on a la possibilité d'aboutir à ce que l'on souhaite.

Yves JAUNAUX : Oui, merci Thierry pour ces explications. Bien sûr, le Département est impliqué avec ses services. La filière forestière est une filière tout à fait importante. Il y a des secteurs de la Seine-et-Marne qui commencent à faire des actions, notamment du côté de La Ferté-Sous-Jouarre. On m'a demandé récemment de voir si l'on ne pourrait pas faire quelque chose du côté de La Ferté-Gaucher sur un secteur de 2 hectares. Ce n'est pas beaucoup mais c'est mieux que rien. Donc, vous voyez que cela commence à bouger. On n'est pas encore complètement remembré mais n'empêche que cela commence à bouger. On pense que c'est une filière importante tout comme la filière chanvre ou la filière viticole... Cela est à développer quand nous serons plus en préfiguration mais en PNR réel.

Intervention de la salle (non audible)

Thierry BONTOUR : C'est pourquoi j'évoquais aussi l'action du Département parce que, comme vous le démontrez, il y a les parcelles qui n'ont plus de propriétaires connus mais il y a d'abord cette notion de possibilité par volontariat de pouvoir regrouper les parcelles. Alors je ne dis pas remembrement parce qu'un remembrement, il y a un caractère obligatoire. Donc, ce n'est pas tout à fait la même chose. Donc, le Département est dans cette démarche-là. Je trouve que l'addition des deux actions est importante puisque, d'un côté, le Département peut éviter ce que vous évoquez, c'est-à-dire quand ce sont des micro-parcelles, que les frais afférents soient plus importants que l'achat de ladite parcelle. Donc, là, le Département s'engage et la SAFER peut nous donner des informations complémentaires. C'est pour cela que je trouve intéressant que l'on puisse avoir les deux conventions.

Yves JAUNAUX : Si je peux rajouter une chose, c'est vrai que les notaires, quand ils font des successions, ne donnent que ce que les héritiers donnent. Forcément, les héritiers ne sont pas toujours au courant de ce qu'ils ont. Nous l'avons bien vu au moment de la tempête de 99. Il y a eu des secteurs qui n'ont pas du tout été entretenus parce que les gens ne savaient même pas ce qui leur appartenait.

Intervention de la salle : Par contre, les deux pistes qui ont été envisagées avec le remembrement et la SAFER, c'est aussi prévenir les communes qu'elles peuvent acquérir à moindre frais toutes les parcelles qui sont en déshérence de propriétaires. Il faudrait lier ces trois processus. Voilà, je vous remercie.

Yves JAUNAUX : Ce serait intéressant, à ce stade de préfiguration, de montrer que l'on est déjà investis dans la forêt, investis dans le chanvre, investis dans le vin. Et là, on est déjà partis sur certaines missions. Par contre, la réflexion que l'on a eue ici sur la couleur des toits, là on n'en est pas là. Vous comprenez... N'oubliez pas que l'on va faire une rédaction de charte et que cette charte sera opposable lorsque l'on sera PNR. Donc, il faudra aussi que l'on n'empêche pas les gens de tourner en rond et partout etc... Il faut que cela soit tout à fait cohérent, opposable comme l'est par exemple le SAGE.

Thierry BONTOUR : Et un hectare exploité par un bûcheron, cela rapporte 5 000 euros. Un hectare exploité par la biomasse, cela ramène à 10 000 euros, voilà.

Yves JAUNAUX : Comme il y a une notion économique, c'est une filière qui peut être intéressante. Je l'ai toujours dit, on a en Seine-et-Marne un nombre d'hectares de forêts énorme qui ne sont pas exploités et quand c'est exploité cela part dans les Pays de l'Est et cela revient manufacturé des Pays de l'Est. Donc, vous voyez, ce n'est pas logique. Donc, il y a un moment où il faudrait pouvoir établir des industries d'exploitation qui sont sur place.

Deuxième point : territoires engagés pour la nature. Jean-François, tu t'es investi, tu peux nous en parler ?

Jean-François DELESALLE : Bonjour, c'est le plan paysage que l'on avait déjà déposé l'année dernière et donc qui comportait plusieurs phases de la reconquête au niveau de la biodiversité, des paysages mais aussi de l'eau et de la découverte du territoire. Cela a été un dossier que nous avons monté l'année dernière et qui avait été présenté à la Commission Nationale des Plans Paysages. Malheureusement, à cette époque, nous n'avions pas été retenus, comme, d'ailleurs, les autres plans paysages de la Région Ile-de-France. Donc, nous avons décidé de recandidater cette année. Pour cela, nous devons remonter un dossier sur le plan paysage et nous devons le formuler d'une autre façon. Nous pouvons être aidés par un certain nombre d'acteurs. L'année dernière, nous avons eu le CAUE qui nous avait aidés à monter le plan paysage ainsi que des membres du CLD. En plus, cette année on s'adjoindra un certain nombre d'acteurs de façon à avoir un dossier qui soit un peu plus béton. C'est toujours la même chose, c'est que nous sommes en configuration de PNR. Nous ne sommes pas encore dans une phase de charte. Il faut pour cela avoir la motivation de tous nos élus pour pouvoir passer ce dernier cap.

Yves JAUNAUX : Merci Jean-François, le CLD s'est beaucoup investi. Jean-Luc RENAUD s'est beaucoup investi, dommage qu'il ne soit pas là. On lui aurait donné la parole mais je crois qu'il faut repartir sur ce dispositif national et essayer de candidater. Nous en reparlerons... Alors maintenant, nous allons parler du parcours de la visite. Le parcours a été choisi par une commission composée d'élus du SMEP et de membres du CLD qui s'est réunie à de nombreuses reprises. La carte du parcours vous a été distribuée.

Alors, comment le parcours a-t-il été construit ? Nous avons essayé de répondre aux réserves de l'avis du Préfet de Région de 2014 sous cinq thèmes : le thème urbain et la cabanisation, la biodiversité, les savoir-faire et la culture, le patrimoine rural revalorisé et le manque d'engagement des acteurs. Excusez-moi, le manque d'engagement des acteurs, on est en plein dedans ce soir, hein. Donc, il y a des efforts à faire. Concernant les étapes, nous avons choisi celles qui nous semblaient les plus pertinentes. Dans le choix des étapes, nous pouvons nous mettre autour d'une table et refaire quatre, cinq parcours ou dix parcours différents. A chaque étape, il y aura une présentation avec une thématique et une fiche indiquant les secteurs où l'on trouve cette même thématique. J'ai demandé qu'on indique, sur la carte du parcours, ces lieux avec des icônes de drapeaux. Alors, bien sûr, on n'ira pas partout mais on dira à nos intervenants qu'il y a ce thème-là ailleurs. Concernant nos défauts, exemple la cabanisation,

il y a des endroits où l'on nous a reproché la cabanisation, notamment du côté de Crécy-la-Chapelle. Souvent, ce sont des cabanes qui ont été montées par des gens et, au fur à mesure, ils ont mis l'électricité, l'eau etc... Puis, ils sont restés et donc, évidemment, cela ne plait pas à nos partenaires de la Région. Mais il n'empêche que, nous, on veut prouver, je le dis à Pierre, quand on sera PNR, on améliorera les choses. Bien sûr que l'on a des défauts mais c'est avec le PNR que l'on améliorera les choses. Alors, si vous voulez, les étapes : on va de Crécy-la-Chapelle à La Ferté-sous-Jouarre. Un pot de clôture sera organisé à l'Hôtel de Ville de La Ferté-sous-Jouarre. Espérons que l'on soit le plus nombreux possible. Ugo PEZZETTA est d'accord pour nous accueillir. Si l'on est trois, quatre, cela ne va pas aller. Il faut que l'on soit quand même nombreux. Nous devons motiver. Si vous avez des questions sur le parcours, je suis prêt à répondre avec les membres qui ont participé à la commission. Sachez que chaque endroit qui a été retenu illustre une thématique. Vous avez des questions ?

Intervention de la salle : Sur combien de temps se déroulera le parcours ?

Yves JAUNAUX : Le parcours se fera sur deux jours, il fait 180 km. Si vous n'avez pas de remarques là-dessus, moi je propose que l'on fasse une réunion avec les élus de chaque commune, avec les associations, les membres du CLD, les acteurs locaux afin d'expliquer le sens de la visite, le rôle de chacun. Des flyers et des fiches thématiques seront préparés. Mais, j'ai insisté sur le fait qu'à trop vouloir prouver, cela veut dire que l'on ne prouve rien. Cela me rappelle, en tant que médecin, un laboratoire dans le temps qui me présentait un médicament. Il avait tellement de papiers pour me convaincre que je lui ai dit : « Vous en avez de trop, cela veut dire que je ne suis plus convaincu du tout ». Là, c'est pareil, cela veut dire qu'il faut que l'on soit clairs, qu'on présente pas trop de choses, parce que cela ne passera pas. Mais, par contre, il faut essayer de convaincre que l'on a un beau territoire, que le PNR est un passage obligé pour le faire changer, que, bien entendu, par rapport aux réflexions que j'ai déjà entendues, nous, on veut vivre dans ce PNR, c'est-à-dire qu'il faut qu'il y ait du transport, de l'économie et que, regardez ce qui se passe dans le Gâtinais, notamment dans la Communauté de Communes du Gâtinais, ils sont en positif, ils dépensent moins qu'ils créent au niveau des énergies renouvelables. C'est quand même extraordinaire et je l'ai dit à de nombreuses reprises ici. La Communauté de Communes touche 500 000 € de bénéfice par rapport à ce qu'ils créent. On part de loin mais cela veut dire que ce sont quand même de bons défis. Regarde - je vais te laisser la parole, Pierre - les bons défis notamment sur les déchets. Cela comprend les déchets ménagers. On est en train de travailler au niveau du Département sur les dépôts sauvages, sur les déchetteries industrielles pour essayer (c'était une idée de Jean-Jacques BARBAUX) de valoriser les déchets. L'idée, c'est de prendre, par exemple, les déchets du Grand Paris plutôt que de les avoir un peu partout, de les végétaliser, d'organiser les choses comme cela se passe au niveau de Chelles où l'on crée des buttes végétalisées etc... qui créent de la biodiversité à partir de déchets. Par contre, cela nécessite des contrôles. Forcément, on ne fait pas n'importe quoi. Regardez, quand nous avons fait la butte à l'Aérosphalte, il fallait faire des contrôles parce qu'à un moment, nous avons retrouvé des déchets qui étaient des os, pas humains heureusement, mais oui incroyable...

Pierre DOERLER : Par rapport à la durée de la visite, on sait que c'est deux jours. On ne sait pas à quelle heure commence le premier jour. Des personnes viennent de Paris. S'ils partent

tôt, ils peuvent arriver assez tôt. Mais s'ils partent à l'heure habituelle, ils arriveront plus tard. On ne sait pas si, entre le premier et le deuxième jour, les personnes restent sur site. Nous, on a prévu dans le programme une soirée qui pourrait compléter l'ensemble des informations données au cours des deux jours. On ne sait pas à quelle heure ils repartiraient à la fin du 2ème jour. Donc, vous voyez que cela fait beaucoup d'inconnues pour préparer un parcours.

Samuel COQUIN : Il est vrai que, lorsque l'on regarde le premier et le deuxième jour, on a l'impression que c'est totalement déséquilibré. Ce n'est pas tout à fait le cas puisque l'on s'est quand même penché sur le sujet. Même si l'on fait moins de kilomètres le premier jour, le nombre de thématiques - regardez le 1er et le 2ème jour - est à peu près équilibré. On profite aussi des arrêts du midi dans des lieux stratégiques pour permettre de continuer à avoir cette communication auprès des visiteurs. Donc, voilà comment on a bâti les choses. On vous rappelle que c'est notre projet. Je ne sais pas systématiquement celui qui sera retenu par les visiteurs mais voilà comment on a construit les choses avec les incertitudes et les variables que l'on ne maîtrise pas.

Yves JAUNAUX : Il est vrai que nous manquons d'éléments pour le moment mais nous devons avancer. Nous devons avoir des réunions avec les services de la Région, pour finaliser sur le plan technique, qui se sont annulées. Nous allons rencontrer mercredi la Vice-Présidente.

Pierre DOERLER : J'ai eu dernièrement au téléphone la jeune femme responsable à la Région Ile-de-France des PNR. J'ai également eu Julie MISSONNIER qui est responsable de l'IAU parce que je leur demandais où cela en était et au niveau de leurs instances directoriales et autres. Ils étaient mandatés déjà avant. Ces deux personnes m'ont répondu qu'ils attendaient un rendez-vous, voilà fait par le SMEP, et qu'elles étaient d'accord toutes les deux à venir même ici. Donc, pas besoin d'aller à Paris.

Yves JAUNAUX : Bloquer un après-midi, ce n'est pas si facile que cela. J'ai bloqué deux après-midis cette semaine pour rencontrer la Région ici. Ce matin, avec Valérie, j'étais au Département, je ne savais même pas s'ils venaient. Valérie m'a prévenu qu'ils ne venaient pas et on m'a prévenu en même temps que l'on attendait la visite qu'on va faire mercredi pour que les services s'organisent entre eux. Donc, c'est bien parti mais, le problème, c'est que tant qu'il n'y a pas la volonté de la Vice-Présidente pour redescendre à ses services, les services ne viennent pas.

Pierre DOERLER : Enfin, ce n'est pas à nous d'organiser, c'est à la Région qui va financer l'autocar, la restauration, les hôtels etc... Donc, ils ont tous les moyens.

Yves JAUNAUX : Pierre, ils ont tous les moyens. Ce n'est pas une question de volonté, c'est une question de planning, d'emploi du temps... et donc pour savoir ce qui se passe au niveau des services au Département, ou à la Région, ce n'est pas si facile que cela. Moi, tous les lundis matin, je regarde mon programme sur 15 jours pour fixer les choses. Je peux vous dire que, ce matin, j'ai changé 5 rendez-vous, 5 réunions sauf ces deux-là. Donc, cela fait 7 qui vont



changer. Là, ils ont voulu programmer une réunion pour le mois de juin. Ils en sont déjà aux mois de juillet et août. Pas si facile que cela.

Pierre DOERLER : Moi, je ne suis pas élu, j'ai tout mon temps. Je suis volontaire pour faire partie de la commission qui éventuellement leur fera visiter le terrain avant de décider si l'on va là ou là-bas, voilà.

Yves JAUNAUX : Pierre, l'idée c'est que l'on attend le rendez-vous de mercredi. À partir de mercredi, nous organiserons une réunion avec le CLD, avec tous les membres de chaque commune etc... On verra pour finaliser les choses. Et, surtout, il faut que l'on ait un esprit PNR. Il y a du travail, vous voyez ce qui se passe, et quand on aura ces gens-là, il faut les mobiliser pour que, quand on aura la date, on puisse s'organiser au mieux avec les services. Exemple, on s'arrête à tel endroit. Eh bien, il ne faut pas que l'on soit tous seuls.

Pierre DOERLER : Je vais m'arrêter là. L'IAU est complètement compétent pour avoir accès à toutes les cartes.

Yves JAUNAUX : Pierre, dans le dossier que je vais donner à la Vice-Présidente, il y a cela. C'est le dossier de l'IAU, il y a tout là-dedans.

Pierre DOERLER : D'accord mais pour le parcours...

Yves JAUNAUX : Aussi, aussi.

Pierre DOERLER : Ils peuvent nous faire une carte qui sera lisible. Jusqu'à maintenant, les cartes que l'on a faites ne sont pas lisibles. Ce n'est pas attractif.

Yves JAUNAUX : Non, Pierre reproche que l'on n'ait pas mis les noms des communes en face. Eh bien, excusez-moi, on n'avait pas le logiciel qui nous permet de faire ça, bon.

Pierre DOERLER : L'IAU l'a et ils vous le font gratuitement. Alors, pourquoi ne pas se rapprocher d'eux ? Voilà, merci.

Jean-François DELESALLE : Je voudrais dire quelques mots au niveau de la communication parce qu'il y a quand même un petit effort à faire. Il faut remobiliser les élus. Moi, je le vois simplement parce que je suis le Président de la Communauté de Communes et je vois le nombre d'élus des communes qui sont ici ce soir c'est-à-dire qu'il y a un véritable travail qu'il faut refaire car il y a encore un an et demi, deux ans il y avait beaucoup plus d'élus de ma Communauté de Communes qui étaient là. Donc, il y a un travail spécifique à faire. Moi, je vais le faire au niveau de la Communauté de Communes lors du prochain Conseil Communautaire. Je vais annoncer qu'il faut une mobilisation pour le mois de septembre, pour le mois d'août à la venue des rapporteurs. Il y a aussi un travail spécifique à faire en interne du SMEP, du courrier. C'est une excellente idée d'envoyer à tous les élus pour les mobiliser. Il y a aussi vers le CLD, qu'il faut aussi faire ce travail de façon à ce que, les membres du CLD, il ne faut pas oublier qu'ils étaient plus de 200 et à l'heure actuelle combien y en a-t-il qui participent ? Il y

en a peut-être une quarantaine donc il y a une démobilitation. Il faut remotiver les troupes et là, c'est à nous de le faire, à travers les médias, à travers des courriers si l'on peut ou des emails si l'on peut toucher toutes ces personnes. Mais, il y a un véritable travail. On joue contre la montre en ce moment. Il faut qu'on mobilise d'ici deux mois. Il faut être vraiment dans les starting-blocks pour pouvoir accueillir les rapporteurs et qu'il y ait du monde sur la route. Il y avait aussi autre chose. Je me rappelle qu'en 2013, il y avait un pilotage par la Sous-Préfecture. Je voulais savoir si ce pilotage était toujours présent parce que je me rappelle qu'à la fin de la visite des rapporteurs, on avait fait une grande réunion avec les rapporteurs et avec le Sous-Préfet et voilà. Là, les rapporteurs avaient déjà donné quelques pistes pour pouvoir améliorer disons notre dossier.

Yves JAUNAUX : La dernière fois, en 2013, Pierre est au courant, tout était fait pour que l'on soit retoqués, cela veut dire même avant la visite. Donc, le verre était forcément toujours à moitié plein. Je pense que, vu le travail des commissions, on a travaillé. Cela devrait aller. A la commission, on était une quinzaine. Il ne manquait jamais personne ou presque pas donc on se retrouvait à 14 ou 15 à chaque fois. Je peux vous dire je suis tout à fait impressionné. Les idées fusaient, je peux vous dire que Valérie qui notait tout, je la félicite parce qu'elle a fait un travail extraordinaire, si l'on avait fait ce même travail à l'époque, cela aurait été tout à fait différent. Il faut quand même relativiser les choses. Ce soir, il n'y avait presque rien à l'ordre du jour à part le parcours etc... L'élection pour un membre du Bureau, est-ce que cela passionne les gens ?

Donc, sur le parcours, avez-vous des questions ou des suggestions ?

Intervention de la salle : Concernant les convocations, le courrier reste bloqué dans les mairies dans un bureau et, après, c'est difficilement diffusable. Donc, je pense qu'il faudrait que tous les élus soient convoqués.

Valérie DEJARDIN : Je peux répondre à cette question puisque c'est moi qui envoie les dossiers, les différentes convocations, même les SMS etc... Dans la liste de diffusion, il y a les mails de tous les secrétariats des communes du périmètre, de certains élus et des instances partenaires. Certains élus ne m'ont pas donné leur mail. Si vous voulez, vous pouvez même vérifier dans la liste d'émargement. Les mails dont je dispose apparaissent. Dès que j'ai le mail d'un élu, je lui envoie. Il y a des personnes qui m'ont également donné leur numéro de téléphone portable. Je leur envoie un sms de rappel. Malgré plusieurs demandes, je ne dispose pas des mails de tous les élus donc j'envoie aux mairies. Les secrétariats des mairies connaissent leur représentant et sont sensés transmettre l'information.

Yves JAUNAUX : Je propose qu'une réunion soit organisée pour motiver les troupes. On se retrouve dans la polémique du départ c'est-à-dire qu'il y a des gens qui considèrent que le PNR c'est encore un « machin avec une strate en plus ». Le PNR, c'est le moyen d'avoir un projet de territoire et de récupérer des subventionnements que l'on n'aurait pas pu avoir. Par contre, où je suis d'accord, comme le document sera opposable, il faut éviter que ce soit un document qui soit trop contraint parce que, si l'on empêche les gens de vivre dans ce PNR, on aura encore une démobilitation encore plus importante, s'ils ne peuvent plus bouger parce



qu'il y a un PNR. Donc, il faut que ce soit valorisant pas dans l'autre sens. C'est ce que l'on a dit avec Thierry il y a quelques années, on a toujours dit, nous, PNR d'accord. Je me rappelle qu'il y avait une réunion à La Ferté-Sous-Jouarre où le CLD était très représenté avec un milieu associatif très important etc... où l'on nous a parlé pendant une heure et demie des plantes, de la faune... Très bien, cela en fait partie, mais on a tout de suite dit, et l'on était très contents que les gens de la Région disent comme nous à cette époque-là, dans un PNR, il y a aussi de l'économie et du transport. Ah, c'est important.... On est d'accord, si on fait un PNR sans biodiversité, cela ne va pas aller non plus.

Pierre DOERLER : Il faut le montrer... On a tout cela dans le rapport de l'IAU.

Yves JAUNAUX : Oui, je suis d'accord Pierre. Le rapport de l'IAU a été utilisé pour faire le circuit. Comme je l'ai dit, le rapport sera donné à la Vice-Présidente. Nous avons tenu compte des critiques de 2013. Nous avons travaillé comme cela. Parce qu'autrement si l'on commence à dire qu'on est les plus beaux, les plus forts, les plus gentils etc... et que l'on oublie les critiques, je ne sais pas comment cela va marcher.

Intervention de la salle : Quand sera la prochaine réunion ?

Yves JAUNAUX : Mercredi, on rencontre la Région à Paris. Je propose que l'on fasse un courrier tout de suite après, jeudi ou vendredi pour expliquer aux gens et on essaiera de fixer une réunion pour fin juin début juillet. Pas de problème ?

Intervention de la salle : Quand sera la visite ?

Yves JAUNAUX : Je ne sais pas, je sais que c'est la dernière semaine d'août ou plutôt la première semaine de septembre ! Et on devrait aller au Ministère vers début octobre. Pour votre information, les rapporteurs on a reculé la date parce qu'un rapporteur n'avait pas été désigné. Il était absent, il a fallu attendre la désignation du rapporteur pour fixer les dates etc... Et rappelez-vous, qu'au départ, ils devaient venir au mois de décembre 2018 et nous avons demandé le recul car notre secteur, au mois de décembre..., ce n'est pas terrible. Voilà. Allez, merci à ceux qui sont venus et il faut garder le courage, oui.

Séance levée à 20h30